



Compte rendu sommaire Séance du 24 mars 2022

COMPTES DE GESTION ET COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

Approbation à l'unanimité

BUDGET PRINCIPAL

RESULTATS DE 2021	
Dépenses de fonctionnement	863 493,13 €
Recettes de fonctionnement	1 208 651,52 €
Résultat de fonctionnement : excédent	345 157,98 €
Dépenses d'investissement	227 106,77 €
Recettes d'investissement	408 332,97 €
Résultat d'investissement : excédent	181 226,20 €
Report antérieur	80 012,15 €
Cumul	261 238,65 €

Avec affectation du résultat de fonctionnement en investissement

BUDGET ANNEXE : ASSAINISSEMENT

RESULTATS DE 2021	
Dépenses de fonctionnement	33 673,14 €
Recettes de fonctionnement	78 818,20 €
Résultat de fonctionnement	41 243,08 €
Dépenses d'investissement	41 243,08 €
Recettes d'investissement	241 378,11 €
Résultat d'investissement	200 135,03 €

Avec affectation du résultat de fonctionnement en investissement

BUDGET ANNEXE : LOTISSEMENT

RESULTATS DE 2021	
Dépenses de fonctionnement	83 642,60 €
Recettes de fonctionnement	83 642,60 €
Résultat de fonctionnement	0 €
Dépenses d'investissement	67 092,60 €
Recettes d'investissement	16 550 €
Résultat d'investissement	- 50 542,60 €

BUDGET PRIMITIF 2022

Approbation à l'unanimité

Section de fonctionnement 1 154 700 € et Section d'investissement 1 274 738 €

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

Chapitre	LIBELLÉS	BP 2022
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	366 400
012	CHARGES DE PERSONNEL	433 300

022	DEPENSES IMPREVUES	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	157 000
66	CHARGES FINANCIERES	16 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 000
	SOUS TOTAL	977 700
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	167 000
TOTAL	DEPENSES	1 154 700

RECETTES

Chapitre	LIBELLES	BP 2022
013	ATTENUATION DE CHARGES	19 700
70	PRODUITS DES SERVICES	86 700
73	IMPOTS ET TAXES	496 500
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	477 100
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	74 400
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	300
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	
TOTAL	RECETTES	1 154 700

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES	Montant	RECETTES	Montant2
Annuités d'emprunts	86 000 €	Excédent exercice antérieur	80 012 €
Titres de participation (régul act° LAD)	300 €	Excédent investissement 2021	181 226 €
<u>Engagements RAR</u>		Excédent de fonctionnement 2021	345 157 €
Limiteur de sons	2 270 €	Autofinancement	167 000 €
Chariot cantine	310 €	FCTVA	17 000 €
Illuminations façade	1 341 €	Taxe d'aménagement	10 000 €
Sèche mains salle polyvalente	634 €	Reste à percevoir RAR	
16 tables	2 474 €	Subvention équipement numérique	3 517 €
Révision du PLU	46 200 €		
Etude Action Cœur de Bourg	20 967 €	Subvention cœur de bourg	23 575 €
Sanitaires Parc des Lavandières	39 600 €	DSIL 2022 ? Sanitaires	31 600 €
MO Rue des Pohardières	7 224 €	Subvention rue des Pohardières	137 935 €
Reprise des concessions	7 200 €		
Bien impasse des Tulipes	123 000 €	Emprunt sur 20 ans taux 0,75 €	110 000 €
<u>Rajout de crédits opérations engagées</u>			
Reprise des concessions	10 800 €		
Toiture de l'Eglise	22 000 €		
Tx rue des Pohardières	445 000 €	Emprunt rue des Pohardières	150 000 €
Extension réseau eau potable chemin claire fontaine	3 540 €		
Enveloppe école publique	1 600 €		
PROPOSITIONS INVESTISSEMENT			
Alarme attentat intrusion école (sub)	8 500 €	Subvention	5 462 €
Travaux ADAP	40 000 €		
Acquisitions autres illuminations	5 000 €		
Acquisitions de terrains ZA + Brosseau	20 000 €		
Aménagement stockage pour la supérette	50 000 €		
Enveloppe pour les études et travaux à court et moyen terme : études aménagement de voirie RD 178, réfection du clocher, aménagement et démolition maison papion, futur atelier municipal...	330 778 €	DETR 2022 aménagement parking	12 254 €
TOTAL	1 274 738 €	TOTAL	1 274 738 €

TAUX D'IMPOSITION 2022

Pas d'augmentation, reconduction des taux d'imposition

TAUX COMMUNAUX	
Taxe foncière (bâti)	31 %
Taxe foncière (non bâti)	49,46 %

BUDGET PRIMITIF 2022 en assainissement

Approbation à l'unanimité

Section de fonctionnement	80 000 €
Section d'investissement	333 289 €

Travaux investissement 2022 : armoire électrique et télésurveillance et travaux de réhabilitation du réseau assainissement eaux usées de la pharmacie jusqu'au 1 rue des Frères Templé

BUDGET PRIMITIF 2022 pour le lotissement

Approbation à l'unanimité

Section de fonctionnement	375 092.60 € (intégrant les écritures comptables de stocks)
Section d'investissement	221 092.60 € (écritures comptables)

SUBVENTIONS COMMUNALES

▪ ADT	78,00 €
▪ ADAR – Orvault	178,00 €
▪ La Croix d'Or – Nantes	30,00 €
▪ ADAPEI - Chateaubriant	40,00 €
▪ Comité du Souvenir du Maquis de Saffré	62,00 €
▪ C.A.U.E. Loire Atlantique	96,00 €
▪ Étoile du Don Moisdon – Meilleraye	600,00 €
▪ A.P.E. école publique – La Meilleraye	710.68 €
▪ A.P.E. école Sainte Marie – La Meilleraye	482.48 €
▪ Amicale des Sapeurs Pompiers – Moisdon la Rivière	400,00 €
▪ Moisdon Basket	100,00 €
▪ Office intercommunal des sports de Moidson	469,50 €
▪ ADMR de Riaillé	100.00 €
▪ Banque alimentaire de Loire-Atlantique	100.00 €
▪ Joué Basket	40,00 €
▪ X TREMP POTE'S	150,00 €
▪ Assistance santé bonheur	30,00 €
▪ Club alpin français de Riaillé	40.00 €
▪ ACROLA	100,00 €

FONDS DE SOUTIEN A L'UKRAINE

Madame le Maire rappelle que le jeudi 24 février dernier, la Russie a déclaré la guerre à l'Ukraine. De nombreuses collectivités ont rapidement fait part de leur souhait de se mobiliser pour les populations d'Ukraine victimes du conflit. Aujourd'hui la Commune de La Meilleraye de Bretagne souhaite accueillir des ressortissants ukrainiens.

Le conseil municipal décide de mettre à disposition le logement « impasse des Tulipes », acheté récemment par la commune, pour accueillir une famille de 6 personnes à titre gratuit pour une durée d'un an et de faire un appel aux dons auprès des meilleréens afin d'aménager ce logement disposant de 3 chambres

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE – FACTURE ELECTRICITE

Aide de 50 € accordée pour un meilleréen en difficulté pour le paiement d'une facture électricité

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

La commune exerce son droit de préemption sur les parcelles C 643, C 644, d'une superficie totale de 210 m², (joutant le parking de la mairie) appartenant à Mme BUGAJSKI Cécile demeurant 2, rue de la Forêt en cette commune au prix de 1 500 €. Cette acquisition constitue pour la commune une opportunité pour favoriser les mobilités douces vers le centre bourg (création d'un réseau de venelles). Cette action est issue du plan guide en cours d'élaboration dans le cadre de la démarche "coeur de bourg".

La commune renonce à l'exercice du droit de préemption sur les parcelles :

- * C 523, 1158, 2015, 2018, 2020 d'une superficie totale de 3216 m2, sise 87, rue des Frères Templé appartenant à Mr ROSSAY Guy demeurant 135, rue de l'Erdre – 44440 TRANS SUR ERDRE.
- * YC 263, 264, 265 d'une superficie totale de 2477 m2, sise 32 B rue de la Forêt appartenant à Mme RAIMBAUD Maryvonne demeurant 4, La Godardais – 44170 – ABBARETZ
- * YC 262 d'une superficie totale de 6879 m2, sise Tartifume appartenant aux consort SERVANT
- * C 589 d'une superficie totale de 406 m2, sise Allée des Jardins appartenant à Mr BRUCHET Denis demeurant 1, Impasse des Camélias en cette commune
- * B 1752, ZK 45 d'une superficie totale de 996 m2, sise 1 La Gannerais appartenant à Mme CHAUVIN Marie demeurant 22, rue des Rochettes – 44110 ERBRAY.
- * C 1420 (moitié indivise) et C 1425 d'une superficie totale de 317 m2, sise 39, rue des Frères Templé appartenant à Mr BOURGEOIS Jean-Yves et Mme LE BRAS Alexandra demeurant 11, la Guimaurais en cette commune
- * C 1639 d'une superficie totale de 2243 m2, sise La Corbière appartenant à Mr BRETONNIERE Thery et Mme LE DÛ Fleur demeurant 2, rue Mallève 44100 NANTES
- * A 1716 d'une superficie totale de 604 m2, sise le Bas Fouy appartenant à Mr GUERIF Michel domicilié 18, rue Félix Ménétrier – 44300 NANTES et Mme PEREIRA DE OLIVEIRA Rosa domiciliée 32 A rue Michel Grimaud – 44110 CHATEAUBRIANT
- * YC 102 p B et YC 210 p E d'une superficie totale de 992 m2, sise rue de la Forêt appartenant aux consorts SERVANT
- * YC 102 p C et YC 210 p F d'une superficie totale de 1482 m2, sise rue de la Forêt appartenant aux consorts SERVANT

PROPOSITION DE VENTE DE TERRAINS A LA COMMUNE AU LIEU DIT LA GUIMAURAIS

Lecture d'un courrier des consorts Mariette proposant à la commune d'acheter la parcelle ZL 80, au village de la Guimaurais, d'une superficie de 463 m2 avec une bâtisse en ruine et abandonnée.

Le Conseil Municipal renonce à l'achat de ladite parcelle ; la commune n'ayant pas un projet d'utilité publique et d'intérêt général justifiant l'acquisition de ce terrain.

CESSION D'UN LOGEMENT LOCATIF SOCIAL 31 RUE DES ECUREUILS

Le conseil municipal donne un avis favorable sur l'aliénation d'un logement locatif social de type T3 se situant 31 rue des Ecoreuils au prix de vente de 86 300 € hors frais de notaire appartenant à Atlantique Habitations et de ne pas maintenir la garantie d'emprunt

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT AVEC SMA NETAGIS pour la gestion du SIG

via la communauté de communes Chateaubriant Derval

TRAVAUX ALARME PPMS A L'ECOLE PUBLIQUE

Suite à l'appel à projets au titre du Fond Interministériel de Prévention de la Délinquance 2022 portant sur la vidéo projection, la sécurisation des établissements scolaires... la commune décide de réaliser des travaux de mise en sécurité de l'Ecole publique par l'installation d'une alarme PPMS d'un montant de 6 828.15 € HT et sollicite une subvention de 80 % au titre du FIPD 2022 soit la somme de 5 462 €

AVIS A DONNER SUR LE PROJET DE PARC EOLIEN A RIAILLE BOURG CHEVREUIL

Avis défavorable sur la demande d'un parc éolien de la société SAS EOLA Développement qui envisage la construction et l'exploitation d'une installation de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent, regroupant trois aérogénérateurs. Ce projet sera implanté sur le territoire de la commune de Riaillé (L.A), lieudit Bourg Chevreuil

Prochain conseil municipal : Conseil municipal le mercredi 27 avril 2022 à 19 h 30

Fait à la Meilleraye de Bretagne, le 29 mars 2022

Le Maire,

Marie-Pierre GUERIN



